

Organigramme AJERCO :

LE COMITÉ DE DIRECTION S'EST RÉUNI À 12 REPRISES EN 2015. IL EST COMPOSÉ DE:

Comité de direction:

Présidente:

Mme Ingrid Rossel
syndique, Vufflens-la-Ville

Vice-Président:

M. Yves Jauner
municipal, Penthalaz

M. François Delay
syndic, Cottens

M. André Horisberger
syndic, Chavannes-le-Veyron

Mme Valérie Induni
municipale, Cossonay

M. Jean-François Meylan
municipal, La Sarraz

Mme Ruth Müller
municipale, Pampigny

Direction:

M. Claude Borgeaud
directeur ARAS Jura-Nord vaudois

Mme Catherine Müller
responsable de l'accueil de jour de l'enfance (AJE)

Conseil intercommunal:

27 communes membres

Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Cossonay, Cottens, Cuarnens, Daillens, Dizy, Eclépens, Ferreyres, Grancy, La Chaux, La Sarraz, L'Isle, Lusery-Villars, Mauraz, Mex, Moiry, Mont-la-Ville, Montricher, Orny, Pampigny, Penthalaz, Penthaz, Pompaples, Senarclens, Sévery, Vufflens-la-Ville

Réseau enfance Cossonay et région

L'année 2015 a été principalement occupée à l'élaboration du plan de développement de l'accueil parascolaire qui sera soumis aux communes dans le courant du premier semestre 2016.

En 2015, 855 enfants ont été accueillis au sein du réseau AJERCO.

EN BREF:

- > Création de 12 places d'accueil parascolaire à Penthalaz
- > Augmentation du nombre d'heures d'accueil familial



ACCUEIL COLLECTIF :

Parascolaire

Au mois d'août 2015, pour la rentrée scolaire, 12 places d'accueil parascolaire ont été créées à Penthaz. L'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) « Les Moussaillons » a pris place au 1^{er} étage de la garderie « La Chenaille », profitant ainsi de l'opportunité de locaux disponibles, de la synergie entre ces structures en terme d'exploitation et de la proximité de l'école. Destinée à l'accueil des enfants scolarisés en 1P-4P, l'UAPE est ouverte le matin avant l'école, le midi et l'après-midi après l'école. Un accueil est également proposé pour les demi-journées sans école ainsi que durant les 10 semaines de vacances scolaires (accueil de 8h00 à 18h00).

UNE AUGMENTATION DE L'OFFRE QUI N'ÉTAIT PAS GAGNÉE D'AVANCE

L'ouverture de ces 12 places est une aubaine puisque les projets de développement du parascolaire ne faisaient pas partie du plan de développement du réseau, les communes étant dans l'attente du changement de législation sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). A terme, un plan de développement des places en accueil parascolaire leur sera présenté. L'idée d'avoir des regroupements de communes au sein du réseau circonscrit aux limites des arrondissements scolaires semble se dessiner. Un lieu étant libre dans le même bâtiment qu'une garderie existante, la commune de Penthaz a saisi cette opportunité et a accepté, par anticipation, de créer ces 12 premières places.

UAPE	Les Moussaillons / Penthaz
Places	12
Nombre d'enfants pris en charge	15
Précolaire:	
Nombre de garderies	6
Nombre de places	142
Nombre d'enfants accueillis	441
Nombre d'heures d'accueil	303'000

UNE OFFRE ENCORE INSUFFISANTE

La demande en accueil préscolaire est toujours très marquée pour les bébés et l'offre en places de nurserie ne permet pour l'instant pas d'y répondre.

Accueil collectif	Places
La Toupie / Pommaples	22
Croquelune / Cossonay	22
Les Lucioles / Vufflens-la-Ville	22
La Chenaille / Penthaz	32
Le Chap'ron Rouge / Pampigny	22
L'Arlequin / La Sarraz	22

Accueil familial de jour

- > 55 accueillantes en milieu familial (AMF)
- > 173 places en préscolaire
- > 182 places en parascolaire
- > 399 enfants accueillis
- > 214'966 heures d'accueil

→ le nombre d'AMF et d'enfants accueillis reste stable;
→ comme les années précédentes, une augmentation considérable des heures d'accueil (+ 42'220 heures entre 2014 et 2015) est constatée;
→ le programme de formation continue élaboré par les coordinatrices ayant rencontré un grand intérêt auprès des AMF, la palette des cours a été élargie.

CONVENTIONS INTER-RÉSEAUX:

Les conventions signées entre AJERCO et les réseaux AJEMA, AJOVAL, RéAjj, Efaje ainsi que les Etablissements Hospitaliers du Nord vaudois sont toujours d'actualité.

FINANCES

L'année 2015 a été marquée par une augmentation de la cadence des relances débiteurs afin de réduire le temps entre la facturation et la mise en poursuite et ainsi diminuer les postes ouverts débiteurs. Grâce à cela:

> les créances datant de plus de 90 jours ont diminué de 60% entre 2014 et 2015;

> les créances ouvertes totales ont diminué de près de deux tiers au 31 décembre.

En matière de gestion des salaires, la tendance est à la hausse, tant au niveau des accueillantes en milieu familial que du personnel mensuel. Cela s'explique par le développement du réseau (ouverture de nouvelles places) engendrant l'engagement de nouveaux collaborateurs.

Salaires versés en 2015:

1694 salaires par année, soit 141 salaires payés en moyenne chaque mois.

CHIFFRES

« Personnel » au 31.12.2015

Le réseau AJERCO bénéficie de la mutualisation des ressources de la Direction de l'ARAS dans sa gestion

Le réseau AJERCO forme 7 apprentis assistants socio-éducatifs (ASE) et 10 stagiaires

ETP = Equivalent temps plein

Support	1,67 ETP (2 per.)
Socio-éducatif	58,48 ETP (86 per.)

